

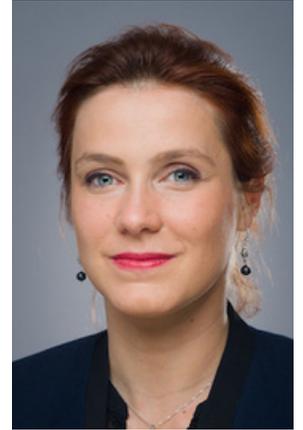
Compte-rendu définitif - 29 novembre 2022

Événements climatiques en Mauritanie : quel rôle de la coopération décentralisée dans la gestion et la prévention des aléas climatiques ?



Sarah Bouseksou

Cette réunion était co-animée par Sarah Bouseksou, conseillère municipale à Savigny-le-Temple, Présidente du groupe-pays Mauritanie et Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, Présidente de la mission transversale Climat.



Léonore Moncond'huy

L'été 2022 en Mauritanie a été marqué par des inondations sévères, à l'origine de nombreux sinistrés et dégâts matériels. Le Sahel est particulièrement vulnérable aux changements climatiques, ce qui en fait « un terrain de compréhension de nos sociétés aux dérèglements climatiques »*. En prenant appui sur les événements climatiques récents en Mauritanie, cette réunion croisée qui se tient quelques jours après la COP 27 de Charm-el-Cheikh permettra d'explorer le rôle des collectivités locales et de la coopération décentralisée dans la prévention, la gestion des aléas climatiques et leurs conséquences.

L'association des Maires de Mauritanie (AMM)

Créée le 20 octobre 1987 l'AMM constitue un partenaire essentiel et important du Gouvernement et de l'Etat dans le cadre de son action soutenue pour la promotion des cités et agglomérations rurales, notamment, dans le but d'atteindre les objectifs du développement durable.

La parole sera donnée à Sidahmed Hmeimed, Maire d'Atar et Président de l'association des maires de Mauritanie ainsi qu'à M. Issa Ould Rajed, maire de la commune de Boutilimit. L'AFD sera également présente avec Fabien Mainguy, Expert Eau&Assainissement.

* Dérèglement climatique : le message du Sahel. Par Alessandra Giannini, climatologue.
<https://www.ens.psl.eu/actualites/dereglement-climatique-le-message-du-sahel>

INONDATIONS EN MAURITANIE

Le changement climatique est évident en Mauritanie. La période de chaleur a été atténuée et le temps de la saison froide a reculé.

Les maires mauritaniens observent des changements dans la faune et la flore (résurgence de la végétation et retour des insectes.)

Dans ce pays aride composé à 80% de désert le paradoxe actuel est que les populations souffrent aussi bien de la sécheresse que des pluies exceptionnelles, pour lesquelles elles ne sont pas préparées. Les premiers touchés sont les femmes et les enfants.

Enjeux des collectivités territoriales



L'exode rural, intensifié par la sécheresse, entraîne une extension urbaine avec création de bidonvilles. Notamment sur des zones submersibles

Facteurs aggravants

- Populations ne sont pas préparées
- Pas d'assainissement.
- Installations dans des zones submersibles
- Communes sans pompiers, ni pompes à eau.
- Situation sécuritaire.



Inondations



<https://www.voafrique.com/a/la-saison-hivernale-2022-continue-avec-son-lot-de-morts-en-mauritanie/6735330.html>



"Les élus sont en premières lignes mais l'Etat reste trop souvent le principal recours lors de ces inondations"

Besoins des collectivités mauritaniennes

- Il y a des stratégies et plans d'actions mais il faut des moyens financiers
- Système d'alerte pour prévention des risques
- Moyens et renforcement des compétences pour que les collectivités puissent intervenir dans tous le pays
- Besoin pressant de prendre des dispositions avant la prochaine saison des pluies.
- Solidarité entre les collectivités territoriales

Impacts

- Dégâts matériels
- Sinistrés et déplacés
- Drainage des cultures (palmiers notamment)
- Pertes de revenus
- Effondrement des maisons
- Problèmes de gestion des déchets

FOCUS SUR UN PROJET DE "RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES POPULATIONS VULNÉRABLES DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT FACE AUX INONDATIONS "

Mis en oeuvre par ACF Espagne et financé par l'AFD (présenté par Fabien Mainguy).

Avec des taux atteignant les 10%, la croissance démographique des villes africaines est du jamais vu dans l'Histoire. La ville de Nouakchott est passée de 5000 habitants il y a 60 ans à 1,2 millions d'habitants aujourd'hui, et le manque de moyens et de planification se fait ressentir.

Exemple: en 2008, à Grande plaine il n'y avait pas d'habitations car présence d'une nappe d'eau avec remontée d'eau saline.

15 ans plus tard, plusieurs communes de la ville de Nouakchott se trouvent sur cette plaine et on observe un phénomène massif d'installations dans des zones submersibles alors qu'au départ Nouakchott reposait sur une zone sécurisée.

Zones inondables à 3 titres :

- Remontées d'eau saline qui forment des mares.
- Épisodes de pluie, l'eau ne s'évacue pas
- Risque de submersion marine, lors des grandes marées, car prélèvement de sable sur la dune de Nouakchott



CONTEXTE DE LA ZONE D'INTERVENTION

Très faible connaissance de la notion de gestion des risques et de catastrophes.

En cas d'intrusion de l'eau de mer, près de 30% de la ville se retrouverait submergée avec les eaux stagnantes observées ces dernières années --> environ 300.000 personnes seraient directement affectées, de nombreuses infrastructures détruites et les services de protection civile seraient incapables de faire face à cette calamité.

Les réactions des populations, peu informées et préparées à un tel désastre, seraient chaotiques, accroissant ainsi les risques de perte de vie et des biens.



CONTENU DU PROJET

Dans ce contexte, l'ONG ACF Espagne a répondu à un appel d'offre de l'AFD.

675 000€ de l'AFD pour un projet de 750 000€, de janvier 2020 à janvier 2022.

Plusieurs composantes,

- Evacuation des eaux pluviales dans 3 communes sous le niveau de la mer.
- Mise en place des cunettes pour diriger les eaux vers un bassin de rétention avec construction d'aires de jeux.
- Renforcement du cordon dunaire. Le protéger des prélèvement de sable.
- Appui institutionnel avec création de comités de gestion et d'un système d'alerte précoce avec université de Nouakchott. Sensibilisation des populations sur les risques.



Projet mis en œuvre de manière satisfaisante.

Bassins mis en place et aménagement d'une mare dans la commune de Dar Naim avec un jardin-potager géré par une association de femmes. Mise en place de culture tolérante à la salinité.



Difficulté de coordination entre les autorités locales, les administrations des communes, et nationales. -->Notamment pour **la vendange des bassins**.

La seule façon de vendanger est de pomper donc l'ACF a contacté l'Office National de l'Assainissement, mais ils ont répondu avec leur tarif habituel et les communes ont dû payer comme les sociétés privées.

Donc certaines communes louent des camions à des entreprises privées à grand frais, ce qui menace le projet car si les bassins ne sont pas vendangés ils ne peuvent pas servir à nouveau.

LIMITES



L'eau achetée par la commune est donnée gratuitement aux maraîchers donc **modèle économique pas soutenable**. Cependant l'activité a été bien appropriée. Questionnement sur la **pérennité des jardins dunaires**. Ils nécessitent un arrosage sur les premières années et un entretien des ganivelles pour éviter intrusion sur les dunes.



Système d'alerte précoce n'a pas été mis en œuvre.

Difficulté à récupérer le fond de données cartographiques. Données produites mais non communiquées et difficultés techniques et de coordination avec l'université de Nouakchott.



LEÇONS APPRISES

- Diagnostic initial insuffisamment détaillé par l'ONG et l'AFD. Sous-estimation de la capacité du partage institutionnel entre les communes et les autorités nationales ; mais très bonne implication des populations et des communes dans les comités de gestion.
- Incapacité à matérialiser l'ODD 5 "Genre" bien qu'une des associations sur les dunes était une association de femmes comme pour le potager. Incapacité à formaliser les progrès à réaliser sur cette dimension.
- Recommandation sur le drainage de bassins: il doit être adapté au contexte. Ici c'était une nappe affleurante donc la création de mares était inévitable.
- Dans de nombreuses villes où les zones humides ont été comblées (comme en Vendée) il y a eu des problèmes de canaux de fossés humides. Dans les villes africaines, si l'eau ne circule pas alors elle inonde la ville. C'est le cas à Nouakchott. Besoin d'aménagement hydraulique et de maraichages urbains. Avec un potentiel de réutilisation des eaux usées. Besoin d'organiser cette activité et de traiter l'eau avant réutilisation.
- Difficulté à mobiliser les autorités nationales, jusqu'aux inondations de 2022.

Volonté des maires mauritaniens : une aide mieux répartie dans le pays.

"On doit prioriser les objectifs."

Le projet de restaurer une mare à Nouakchott rappelle un peu les déséquilibres d'intérêts portés aux territoires.

Nouakchott est déjà une région potentiellement viable car il y a de l'eau et la mer à côté. Il ne faut pas occulter les vrais problèmes du pays, notamment la sécurité.

Les efforts se concentrent dans le sud - est, or il en faudrait plus ailleurs.

Par exemple, la ville d'Atar, capitale du Nord, est la vitrine extérieure du pays. Elle reçoit les touristes mais maintenant les inondations empêchent un bon accueil car les infrastructures sont abimées.

Il faut s'attacher à préserver le territoire mauritanien parce qu'il se vide à 80% et que "la nature a horreur du vide", cela pouvant entraîner une hausse de l'installation des terroristes.

Inquiétude également d'une Mauritanie avec seulement une ou deux villes dynamiques.

AFD: En effet, dans le cadre de l'Alliance Sahel, un focus a été mis sur les zones frontalières. Cette concentration des aides dans le sud-est (20% de la population) interroge certains Mauritaniens. Mais l'oasis rurale commence à être surexploitée donc la croissance urbaine va continuer, accentuée par les migrants du Mali et l'exode rural. L'AFD a consenti, dans son dernier engagement financier, à intervenir dans la ville d'Atar.

COP 27 À SHARM EL-SHEIKH (EGYPTE): LA PREMIÈRE COP AFRICAINE

Les avancées sur la lutte contre le changement climatique n'ont pas été celles espérées, mais pour la première fois la responsabilité des États du Nord dans le réchauffement climatique a été reconnue. Avec notamment l'ouverture d'un fonds dédié pour les pertes et préjudices liés aux conséquences du changement climatique.

➔ L'Association internationale des Régions francophones (AIRF) était présente avec:

- Une conférence sur "La solution hydrogène comme vecteur de transition énergétique : Quels rôles et quels enjeux pour les Régions ?"
- Une conférence, avec l'AFD, sur "Les Régions francophones agissent pour le Climat", avec une action de plaidoyer pour la régionalisation.

La région du Tagant en Mauritanie a participé à la 2ème conférence et des retours ont été réalisés auprès de l'AMM.

Le Tagant est similaire à l'Adrar en terme de climat et désertification. Leurs problèmes sont les mêmes qu'à Atar. Il n'y pas de système d'alerte, ni de système de gestion des inondations, ni de décentralisation des organes de gestions de ces événements.

Le mot de la fin de Sarah Bouseksou

"Les défis de l'assainissement et des changements climatiques arrivent plus tôt que ce que l'on pensait. La seule solution pour faire face est l'association entre communes et régions. Aucune ville n'a fait son assainissement seule en France. Le mot « association » est primordial dans ce genre de projet d'ampleur."

Ressource complémentaire

- Présentation du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) et de l'Atlas de la solidarité Mauritanie-France, par Flora Benchekroun de l'Ong Grdr.
Lien pour accès à atlas et carte interactive: <https://grdr.pages.gitlab.cartong.org/mauritania-dashboard/>

Contacts

Constance Koukoui, cheffe de service Animation Géographique et thématique, référente Climat, c.koukoui@cites-unies-france.org

Lucas Giboin, chargé de mission Sahel et Madagascar, référent Eau&Assainissement, l.giboin@cites-unies-france.org

Thomas Lanvin, chargé de mission Méditerranée et Appui Climat, t.lanvin@cites-unies-france.org

Conception et mise en page

Lucas Pichaud, stagiaire au service Animation Géographique et Thématique, l.pichaud@cites-unies-france.org